

Ville de **Bourgoin-Jallieu**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2018

VIE ASSOCIATIVE

DB180205017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : Jeudi 25 janvier 2018.

L'an deux mille dix-huit, le cinq février à vingt heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de l'Orangerie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Monsieur Vincent CHRIQUI fait l'appel à 20h05.

Secrétaire de séance : Alexandre GHIBAUDO est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 27 Votants : 35

Présents : Vincent CHRIQUI, Danielle MULIN, Jean-Claude PARDAL, Virginie FANNER, Olivier DIAS, Hélène ACCETOLA, Alexandre GHIBAUDO, Marie-Laure DESFORGES, Michel CARRON, Sophie GUTTIN-LOMBARD, Alain BATILLOT, Hélène BULLIOD, Jean-Rodolphe GENIN, Aurélien LEPRETRE, Michelle MENEGHIN, Laurent CAMPO, Laurent CUISENIER Julien CHABOUD, Mireille BOROT, Thierry FABRY, Aude STEINMETZ, Robert ARLAUD, Armand BONNAMY, Robert AUBIN, André BORNE, Cécile MORGAN, Meryem YILMAZ.

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Pierre GIRARD, pouvoir à Vincent CHRIQUI ;
- Joseph BENEDETTO, pouvoir donné à Sophie GUTTIN-LOMBARD ;
- Annick NERON, pouvoir à Danielle MULIN ;
- Emmanuelle SPADONE, pouvoir à Hélène BULLIOD ;
- Brigitte COULOUVRAT, pouvoir à Aurélien LEPRETRE ;
- Océane ROULOT, pouvoir à Jean-Claude PARDAL ;
- Damien PERRARD, pouvoir à Meryem YILMAZ ;
- Frédérique PENAVALAIRE, pouvoir à Cécile MORGAN.

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la nouvelle procédure mise en place en 2015, les associations ont pu déposer un dossier de demande de subvention avant 1^{er} décembre 2017. Chaque demande a été analysée et instruite dans le cadre de la préparation budgétaire.

Il est proposé d'octroyer aux associations suivantes les montants de subventions tels que figurant sur le tableau suivant :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE CLAUDE CHARY	473,20 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES VICTOR HUGO	389,20 €
DDEN - DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE - SECTEUR BOURGOIN JALLIEU	170,00 €
FOYER CULTUREL SOU DES ECOLES JEAN JAURES	1 100,00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE PRE-BENIT	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE GAMBETTA	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE JC AUBRY	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE L'OISELET	150,00 €
SOU DES ECOLES BOUSSIEU	169,40 €
SOU DES ECOLES EDOUARD HERRIOT	278,60 €
SOU DES ECOLES LA GRIVE	337,40 €
SOU DES ECOLES LAIQUES DE MONTBERNIER	90,00 €
SOU DES ECOLES LAIQUES JEAN ROSTAND	499,80 €
SOU DES ECOLES LES OISILLONS	180,60 €
SOU DES ECOLES PRE BENIT	361,20 €
SOU DES ECOLES SIMONE VEIL	390,60 €
Affaires scolaires	5 040,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE PRE BENIT	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SALVADOR ALLENDE	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE L'OISELET	500,00 €
BASKET CLUB PORTE DE L'ISERE (BCPI)	23 000,00 €
BUDOKAN 38	1 500,00 €
CSBJ	54 000,00 €
CSBJ HANDBALL	63 000,00 €
CSBJ HANDISPORT	1 500,00 €
CSBJ NATATION	27 000,00 €
CSBJ RUGBY	85 000,00 €
FOOTBALL CLUB	100 000,00 €
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE BJ	3 000,00 €
JUDO CLUB DE BOURGOIN-JALLIEU	600,00 €
LA FRATERNELLE ASSOC	30 000,00 €
LA JEUNE France	3 500,00 €
RING BERJALLIEN	30 000,00 €
SKI CLUB BOURGOIN-JALLIEU	1 000,00 €
TENNIS CLUB	18 000,00 €
TENNIS DE TABLE	5 500,00 €
USEP	3 275,00 €
VELO CLUB	1 000,00 €
VOLLEY BALL DE BOURGOIN JALLIEU	3 000,00 €
Sports et sports scolaires	455 375,00 €
A LA PAGE BD	150,00 €
AMIS DE LA CARTE POSTALE	100,00 €
AMIS DU MUSEE DE BOURGOIN JALLIEU	1 000,00 €
ART'C - ART CONTEMPORAIN EN NORD ISERE	600,00 €
BIBLIOTHEQUE DU CHPO	200,00 €

BIG BAND BERJALLIEN	500,00 €
BJ COUNTRY	200,00 €
BOULEVARD BERJALLIEN	450,00 €
CHORALE A COEUR JOIE	2 000,00 €
CHOREA JAZZ LA JEUNE France	300,00 €
CINEMA HORS PISTES	2 000,00 €
CLUB DE BRIDGE - CBBJ	350,00 €
CLUB D'ECHECS - LA DAME BLANCHE	200,00 €
CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES	150,00 €
CLUB PYRAMIDE BERJANIL	150,00 €
HARMONIE	2 000,00 €
INIS	500,00 €
LA GRANDE DIAGONALE	200,00 €
LES ETOILES DOREES	300,00 €
LIBJDO	350,00 €
NEW SWING JAZZ	500,00 €
NOIR D'ARGENT	100,00 €
PHILATELIQUE BERJALLIENNE	120,00 €
PHOTO CINE CLUB BERJALLIEN	500,00 €
RADIO CLUB DE BOURGOIN	170,00 €
THEATRE DE LA NACELLE	350,00 €
Culturel	13 440,00 €
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	150,00 €
ANIM'MONTBERNIER	500,00 €
Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)	300,00 €
SOCIETE DES SCIENCES NATURELLES	550,00 €
VIVRE A MOZAS	150,00 €
Participation citoyenne	1 650,00 €
ADATE	12 000,00 €
ADMR	4 750,00 €
ADPA NORD ISERE	28 600,00 €
AFAR	250,00 €
ALCOOL ASSISTANCE	500,00 €
ALPA 38	18 000,00 €
APMV Sauvegarde de l'enfance	700,00 €
ARIM	7 500,00 €
ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ENDEUILLEES	250,00 €
BENEVOLES JEAN MOULIN	250,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	14 000,00 €
DEUX CHOSES LUNE	25 000,00 €
DON DU SANG	300,00 €
FNATH - FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DE LA VIE	250,00 €
IAS NORD DAUPHINE (STOMISES)	150,00 €
ISIS Nord-Isère	2 500,00 €
LES CHATS LIBRES	180,00 €

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	500,00 €
OFFICE BERJALLIEN DES PERSONNES RETRAITEES (OBPR)	500,00 €
PANIER LEONTINE	14 000,00 €
POPS - OISEAU BLEU	1 500,00 €
SCOUTS DE FRANCE	700,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	2 500,00 €
SECOURS POPULAIRE	3 500,00 €
SEVE - SERVICE DE VIE	12 350,00 €
SOLEIL DE CLOWN	250,00 €
TOKYO YUME	350,00 €
UMIJ	700,00 €
UNAFAM 38	300,00 €
VIVRE SANS ALCOOL	500,00 €
TOTAL DIRECTION SOLIDARITE SANTE	152 830,00 €
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX	200,00 €
AMICALE DES ANCIENS FRANCS TIREURS ET PARTISANS FRANCAIS NORD ISERE (FTPF)	107,00 €
AMICALE RHIN ET DANUBE ET TROUPES D'OCCUPATION EN ALLEMAGNE ET AUTRICHE	107,00 €
ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ALGERIE TUNISIE MAROC (ACPG-CATM-TOE et VEUVES)	107,00 €
ANCIENS RESISTANTS AMIS SECTEUR 7	807,00 €
COMITE DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	500,00 €
FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	107,00 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	357,00 €
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DEPORTES, INTERNES ET FAMILLES DE DISPARUS (ADIF)	250,00 €
Cabinet du Maire	2 542,00 €
Total général	630 877,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de :

- **Approuver** les montants à verser aux associations tels que définis dans le tableau,
- **Autoriser** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **Prendre acte** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

Adopte la proposition à la majorité des voix, soit 33.

André BORNE et Robert AUBIN s'abstiennent.

Fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé. (Suivent les signatures).

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire

